



## PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du conseil municipal de Chesterville, tenue à la salle des sessions du conseil municipal, le 28 septembre 2022 à 19 h.

### À laquelle sont présents :

Monsieur Vincent Desrochers, maire  
Madame Amélie Croteau, conseillère #2  
Monsieur Steve Gauthier, conseiller #3  
Madame Chantal Desharnais, conseillère #4  
Monsieur Jasmin Desharnais, conseiller #5

### À laquelle sont absents :

Monsieur Martin Germain, conseiller #1  
Monsieur Sébastien St-Pierre, conseiller #6

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire,  
Monsieur Vincent Desrochers

### Est également présente:

Madame Joanne Giguère, directrice générale et greffière-trésorière

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Non-renouvellement de l'entente de la bibliothèque avec la Ville de Victoriaville
4. Autorisation d'embauche – Aide bibliothécaire
5. Période de questions sur le sujet ci-haut mentionné
6. Levée de l'assemblée

### **1. Ouverture de la séance**

---

La séance est ouverte par Monsieur le maire à 19 h 05.

### **2. Adoption de l'ordre du jour**

---

**2022-09-248**

Sur proposition du conseiller Jasmin Desharnais, appuyée par la conseillère Amélie Croteau;

Il est résolu

**QUE** l'ordre du jour soit adopté comme déposé par la directrice générale et greffière-trésorière.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. Non-renouvellement de l'entente de la bibliothèque avec la Ville de Victoriaville**

---

**POINT REPORTÉ**

**4. Autorisation d'embauche – Aide bibliothécaire**

---

**2022-09-249**

**CONSIDÉRANT QU'IL** serait avantageux d'offrir aux usagers de la bibliothèque de Chesterville, une plage horaire plus accessible et de maintenir un service adéquat;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Émile Beaudet a déposé sa candidature et que celui-ci a démontré un intérêt pour occuper le poste d'aide-bibliothécaire;

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de la conseillère Chantal Desharnais appuyée par le conseiller Steve Gauthier ;

Il est résolu

**De** nommer M. Émile Beaudet au poste d'aide-bibliothécaire pour maintenir les services de prêt au comptoir de la bibliothèque les samedis de 9 h30 à 11 h30;

**QUE** M. Beaudet puisse agir à titre de remplaçant de Mme Lafontaine, lorsque celle-ci ne sera pas disponible les mardis soirs et vice versa.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. Période de questions sur le sujet ci-haut mentionné**

---

**6. Levée de l'assemblée**

---

**2022-09-250**

Sur proposition de la conseillère Amélie Croteau, appuyée par le conseiller Steve Gauthier;

Il est résolu

**QUE** la séance soit levée à 19 h 07.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

---

Vincent Desrochers,  
Maire

---

Joanne Giguère,  
Directrice générale et greffière-  
trésorière